

Ecole primaire Paul Valéry  
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
Jeudi 17 juin 2021

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme Peretti, Directrice d'école. Compte tenu de la situation sanitaire, le conseil d'école s'est tenu en visioconférence.

**Etaient présents :**

Directrice : M<sup>me</sup> Peretti

Enseignants : M<sup>mes</sup> Pallier, Malterre, Cazin, Mandine, Micard, Farout, Chevalier, Peyrot, Chêné, Arias, Leitus, Goutard, Somme, Letierce, Houlot et MM. Demaret, Renard, Dor, Golitin, Roux et Rozé.

Représentants de la Mairie : M. Randoing, conseiller municipal

M<sup>me</sup> Lantrès Hareau, Directrice du Pôle Enfance et Jeunesse

Représentants de parents d'élèves :

- APIE : M<sup>mes</sup> Afonso, Darmengeat, Lemaire, Dugast et Viratelle et M. Samé
- PEEP : M<sup>me</sup> Michelet

1) Effectif prévisionnel rentrée 2021

A ce jour, l'effectif global pour la rentrée 2021 est de 430 élèves.

Effectif école maternelle : 117

Effectif école élémentaire : 313

Répartition par niveau :

PS : 40	MS : 38	GS : 39	CP : 66
CE1 : 54	CE2 : 58	CM1 : 72	CM2 : 63

Le retrait (fermeture) pour 17 classes est à 424 élèves.

2) Protocole sanitaire

L'application du protocole sanitaire se passe bien.

Nouveauté pour l'école depuis le 23 avril 2021 : Lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé, les élèves ne peuvent plus être répartis dans les autres classes. Ils doivent rester chez eux.

Depuis le 17 juin 2021, le port du masque à l'extérieur n'est plus obligatoire.

Question des parents sur la continuité pédagogique en cas de classe fermée. M<sup>me</sup> Peretti précise que la continuité pédagogique s'applique uniquement en cas de COVID.

Pour le moment même si le protocole s'assouplit vis-à-vis du port du masque en extérieur, rien ne change pour la non répartition des élèves dans les classes en cas d'absence d'un enseignant. Les membres de l'APIE proposent pour l'année 2021/2022 de prévoir une pochette de secours par niveau en cas de fermeture de classe sans continuité pédagogique. Dans cette pochette, il y aurait des leçons et des fiches d'exercices dans les différentes matières pour que les élèves puissent continuer à travailler à la maison. L'équipe enseignante pense que c'est compliqué à mettre en place car on ne sait pas à quel moment de l'année il va y avoir une fermeture de classe si elle a lieu.

Dans l'ensemble, la continuité pédagogique a été mise en place dans chaque classe quand elle devait l'être.

3) Natation scolaire

M. Randoing annonce qu'il n'y a pas de réponse officielle, mais un espoir avec la piscine de Chilly Mazarin pour les élèves des classes de CE2 et pas les élèves de CE1 pour que toutes les tranches d'âge puissent bénéficier de dix séances de natation.

Mme Chéné précise que les futurs élèves de CM1 de Paul Valéry n'ont pas pu bénéficier des séances de piscine en raison du confinement 2020. La mairie prend note et fera le nécessaire pour que les 72 élèves concernés aient leurs dix séances de natation.

#### 4) Remplacements des enseignants

C'est la DSDEN qui envoie des remplaçants dans les circonscriptions à la semaine. Ils sont affectés sur certaines classes (essentiellement des classes qui ont connu des périodes de non-remplacement). Lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé, hors contexte COVID (cas contact, fermeture de classe), la continuité pédagogique n'est pas mise en place.

Interrogation sur la gestion de la classe de CE1 sans enseignant pendant quatre semaines ; M. Samé trouve cette situation inadmissible et déplore cette situation pour les élèves.

M<sup>me</sup> Peretti précise que cette classe fait partie des classes prioritaires pour avoir un remplaçant.

La mairie déclare soutenir les parents d'élèves dans leur action pour leurs demandes de remplacement des enseignants absents. Les parents sont des usagers du service public et leurs enfants ont droit au service minimum dans leur école.

#### 5) Projets et sorties

Les enseignants bénéficient tous d'une plage horaire de stade et de gymnase (1h par semaine pour chaque lieu) et souhaitent les garder pour l'an prochain.

Jardin potager : Les bacs du jardin potager sont utilisés par plusieurs classes et le coin situé le long des toilettes a été planté. A l'initiative de la mairie et de la communauté Paris Saclay, une classe de CM1 pourrait participer au programme pédagogique « Quand les enfants céréalistent – ma cour agro-écologique » à la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante est favorable aux interventions de la Croix Rouge pour les élèves et les adultes. M<sup>me</sup> Lemaire précisera en septembre une probable prise en charge des élèves de CM2 pour une formation aux gestes de premiers secours. Pour les adultes, le projet est en attente jusqu'à septembre.

Les élèves de l'école maternelle ont fait la fête du printemps vendredi 28 mai 2021.

Journée déguisée jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 avec activités ludiques l'après-midi pour les classes de l'élémentaire. Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont bénéficié de dix séances de Batucada par classe avec finalisation filmée et enregistrée.

##### - Sorties :

Journée athlétisme : vendredi 11 juin 2021 au stade du Breuil. Merci à l'équipe des animateurs pour l'organisation de cet événement sportif.

Sortie vélo pour les deux classes de M. Rozé et M. Renard mardi 29 juin 2021.

Sortie randonnée pour la classe de Mme Peyrot vendredi 2 juillet 2021.

Sortie à la forêt et au parc des Templiers avec la promenade en petit train pour la classe de Mme Malterre vendredi 2 juillet 2021.

##### - Spectacles à l'école :

##### Maternelle :

Les Archets à Babord avec le spectacle « Petit violon deviendra grand » le 17 juin 2021 (financement mairie année 2020/2021 : 1800 €)

##### Elémentaire :

Animation LEGO les 18 et 25 mai 2021 pour 6 classes : les 3 CP, les 2 CE1 et la classe de CM1B (financement coopérative scolaire : 1040 €).

Les Archets à Babord avec le spectacle « Petit violon deviendra grand » pour les deux classes de CE2 et la classe de CE1/CE2 le 17 juin 2021 (financement mairie année 2020/2021 : 1200 €).

Les Archets à Babord avec le spectacle « Carnaval Animal » pour les classes de CP, CE1, CM1, et CM2 le 24 juin 2021 (financement mairie année 2020/2021 : 1500 € et financement coopérative scolaire : 300 €, soit un total de 1800 €).

L'Escapade avec le spectacle « Mais où sont passées les abeilles ? » pour les classes de CPC, CE1B, CE1/CE2, CE2A, CE2B, CM1A, CM1B, CM2A, CM2B le 21 juin 2021 (financement coopérative scolaire : 1446,80 €).

L'Escapade avec le spectacle « Rue des Fermes » pour les classes CPA, CPB, CE1A le 22 juin 2021 (financement coopérative scolaire : 646,80 €).

L'APIE propose une salle des émotions mais il n'y a pas de salle disponible. Elle propose aussi des ateliers avec des intervenants bénévoles. La mairie est preneuse des intervenants bénévoles pour aider à gérer les conflits et maîtriser les émotions. M<sup>me</sup> Peretti souhaite rencontrer les bénévoles pour élaborer ensemble l'organisation et le contenu des interventions.

A l'école le respect des règles et des personnes est travaillé au quotidien et en élémentaire, les enseignants utilisent « Les messages clairs » pour gérer les conflits avec des mots.

## 6) Coopérative scolaire

A ce jour, le montant de la coopérative scolaire s'élève à 11 140,18 €.

Achat de KAPLA, LEGO et divers jeux d'assemblage pour la somme de 1 745,83 (somme déjà débitée).

Après les différents spectacles, il y aura 8 746,58 €.

En élémentaire : Somme de 1 800 € pour l'achat de vélos et matériel de réparation à la rentrée prochaine.

Achat à la rentrée de cages de football + ballons.

En maternelle : Somme de 1 000 € pour l'achat de casques et petit matériel pour les jeux de cour.

## 7) Travaux

Les travaux d'été :

- Tuiles techniques vont être grillagées pour éviter l'intrusion des oiseaux.
- Toilettes en élémentaire : Sol et carrelage changés. Devis en cours pour les portes des toilettes.
- Self : Circulation dans le self à revoir afin de mieux gérer les flux.
- Réfection d'une classe en élémentaire (sol, plafond et murs).
- Sécurité routière : Plots repeints aux abords de l'école et achat de totems avec marquage au sol pour indiquer la présence d'une école.
- Plan de relance numérique : Les écoles élémentaires d'Epinay-sur-Orge ont été retenues suite à un dossier préparé et déposé par la mairie. Cela devrait permettre l'installation plus importante de tableaux numériques interactifs.

Les parents saluent également les travaux déjà réalisés.

La séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance,

M<sup>me</sup> Michelet (PEEP)

M. Demaret et M<sup>me</sup> Malterre (enseignants)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,

M<sup>me</sup> Peretti